



11 avril 2023

PAS UN SEUL PAYSAN BIO NE DOIT DISPARAITRE

En soutien aux producteurs bio en difficulté, le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest appelle à participer à la manifestation organisée par la Confédération Paysanne 22 et le GAB 22 (Groupement des Agriculteurs Biologiques) :

Jeudi 13 avril, à 10h
Place de la Préfecture
à SAINT BRIEUC

Après une courte embellie, l'agriculture bio, toutes productions confondues, traverse une crise structurelle d'ampleur inédite. Dans certaines filières, notamment en porc, le 1/3 des producteurs risquent d'arrêter pour raison économique avant la fin de l'année 2023.

Ces producteurs ont répondu à une demande publique de la France et de l'Europe. En effet, le pacte européen signé en 2021, prévoit que l'U.E. atteigne 25% de sa surface en bio en 2030. Idem au niveau national, la loi EGALIM 2 devait atteindre dès 2022 l'objectif de **20% d'alimentation bio dans la restauration collective**. Les chiffres sont sans appel, la loi EGALIM plafonne à 6 % en 2023. !!!

Tous les indicateurs sont au rouge : L'usage des pesticides en agriculture fait des ravages considérables en particulier dans le domaine de la santé des utilisateurs de pesticides et des riverains ; la biodiversité s'effondre, la qualité de l'eau et de l'air sont au plus bas et le réchauffement climatique s'accélère. Selon les experts du GIEC, les hautes températures de l'été 2022 pourraient être le niveau minimum des températures à l'horizon 2050.

Les paysans BIO vont-ils être abandonnés par les pouvoirs publics alors qu'on leur a promis un nouveau contrat porteur avec la société ?

Nous vous invitons massivement à participer à la manifestation.

Contacts :

René LOUAIL : 06 72 84 87 92

Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest : 06 82 58 67 32